



Numéro 8

# Bulletin d'information



BULLETIN D'ETE-AUTOMNE

26-10-2022

## Lettre ouverte aux parents

Madame, Monsieur,

Le 8 septembre 2020, en votant les crédits nécessaires pour l'extension de l'aire de jeux de l'esplanade de la mairie, le conseil municipal a répondu favorablement aux demandes de nombreux parents souhaitant que leurs enfants, surtout les plus jeunes, puissent disposer d'un espace dédié.

Après quelques mois de mise à disposition des divers équipements et après avoir constaté de nombreuses incivilités, le conseil municipal du 5 mai 2022 a estimé nécessaire de réglementer l'accès et l'usage de l'aire de loisirs intergénérationnelle.

Ce règlement, je dois le faire respecter. Je le fais avec discernement et pragmatisme. Par exemple, si après 19h30 (horaire d'été), des enfants continuent à jouer calmement sous la surveillance des parents, en respectant donc la tranquillité du voisinage, pourquoi pas ! A défaut, je serai obligé d'intervenir comme je l'ai déjà fait à plusieurs reprises ces derniers mois.

L'arrêté municipal affiché sur place étant régulièrement vandalisé, son absence n'exonère personne de son application. Vous pouvez le consulter sur le site internet de la commune et sur le panneau d'affichage extérieur à l'entrée de la mairie.

Madame, Monsieur, je vous remercie de bien vouloir expliquer à vos enfants les règles et les conditions d'usage de l'espace de jeux pour qu'ils puissent en profiter pleinement.

Le bien vivre ensemble passe par l'acceptation de certaines règles, même si certains considèrent qu'il s'agit de contraintes.

*Cordialement,*  
Le Maire

## Noël

Le 4 décembre, l'Association de Loisirs organise son **marché de Noël** salle Eiffel avec de nombreux exposants (il reste encore quelques places ...).

Le 11 décembre, le C.C.A.S. propose pour les enfants un **spectacle** suivi d'un goûter avec la traditionnelle distribution de cadeaux aux enfants Corcellois.

Les enfants concernés seront invités personnellement par le père Noël. *Ceux-ci devront avoir au plus 8 ans dans l'année. Les nouveaux Corcellois doivent penser à inscrire leurs enfants à la mairie pour recevoir l'invitation.*

## Eclairage public

*La sobriété énergétique* va devenir un enjeu économique essentiel pour les mois et les années à venir. Nous sommes tous concernés et les collectivités territoriales se doivent de montrer l'exemple.

La municipalité dispose de peu de leviers en dehors de la consommation d'électricité.

Le conseil municipal a pris la décision **d'éteindre l'éclairage public** de minuit à 6 heures du matin, tous les jours de la semaine à partir de début novembre. Cette décision va permettre de réduire la facture de l'éclairage de l'ordre de 38 %.

## LE REPAS DES AINES et LE COLIS DE FIN D'ANNEE

*Le samedi 21 mai, à midi, s'est déroulé le repas dansant des aînés qui a été animé par un musicien et une chanteuse : le duo Marie & Angelo.*

*Le repas a été confectionné pour les 70 convives de Corcelles et les 6 de Flavignerot par l'Hôtel de la Poste situé à Pouilly en Auxois. De l'avis de tous, ce repas fut une grande réussite.*

*Bientôt, nous ferons la distribution des colis de fin d'année pour tous ceux qui nous ont répondu favorablement et nous tenons à vous rappeler que, depuis cette année, il fallait choisir entre le repas et le colis et être âgé de 70 ans ou plus.*

*Le C.C.A.S.*

*Photos Daniel Lecuyer*



## LA CELEBRATION DU 14 JUILLET

Tout a commencé le 13 juillet par un bal animé par les FLYIN'S PEN qui ont œuvré de 20h jusque vers 1h du matin à la demande de Corcellois avides de danses. Le Comité des Fêtes a assuré une petite restauration jusqu'à la fermeture. Une trentaine d'enfants, lampions en main, ont défilé à partir de 21h30 dans les rues de Corcelles avant d'admirer le feu d'artifice de Corcelles et Flavignerot tiré à 23h.

Dès le lendemain 8h, le Comité des Fêtes et le Conseil Municipal étaient à pied d'œuvre pour aménager l'esplanade de la mairie et installer le matériel nécessaire à la bonne tenue de la cérémonie républicaine, à la préparation de l'apéritif offert à tous par la municipalité et au repas qui a été servi aux 130 convives préalablement inscrits. L'ambiance musicale a été assurée par monsieur Christophe Bourgogne, accordéoniste. La journée s'est terminée tardivement dans la bonne humeur.

*Photos Daniel Lecuyer*



## LES ATELIERS NUMERIQUES DE CORCELLES

Les ateliers numériques proposent maintenant 3 types d'événements :

Une fois par mois, la permanence numérique vous permet de venir avec vos matériels (PC, tablettes, smartphones), vos questions et problèmes personnels. Le prochain rendez-vous est fixé au mardi 15 novembre à 14h30 en salle Saint Vincent (en face du secrétariat de mairie).

Les ateliers pratiques, en petits groupes, sont l'occasion de manipuler, tester, se lancer, .... Ils sont généralement la suite logique des présentations-démonstrations.

Les présentations-démonstrations ont pour objectif, quant à elles, de découvrir et approfondir un thème particulier. Après « l'internet, le Web, le cloud et moi » et « les risques cyber, sécurité et confidentialité », la prochaine présentation aura pour thème « la sécurité, la confidentialité et les mots de passe ». Rendez-vous le jeudi 10 novembre à 14h30 en salle Eiffel.

*Pour recevoir les informations concernant le planning des événements, il suffit de transmettre votre mail au secrétariat de mairie.*

## LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE DIJON METROPOLE

**Le Conseil de Développement de la Métropole de Dijon** est une instance de concertation, de participation et de dialogue territorial composée de 150 membres répartis en trois collèges, habitants, acteurs socio-économiques et personnes qualifiées, élus pour un mandat de 2 ans. Il a un rôle consultatif auprès des élus métropolitains, il contribue au débat démocratique.

Deux habitantes de Corcelles y siègent : Claire MOLES ROTA, en tant que représentante des acteurs socio-économiques et Annie CHAUVEL, en tant qu'habitante de la commune.

Le Conseil de Développement a été installé le 11 juin dernier par François REBSAMEN, Président de la Métropole, mais n'a réellement commencé à travailler qu'à partir du 30 août, date d'une séance plénière au cours de laquelle ont été désignés les membres des 4 commissions permanentes ainsi que des sept groupes de travail chargés de formuler un avis sur l'ébauche du projet métropolitain 2022-2030 qui sera adopté fin 2022 par le Conseil Métropolitain à l'issue de la phase de concertation.

Depuis début septembre, de nombreuses réunions se sont tenues autour des axes de ce projet, l'avis définitif du Conseil de Développement étant attendu pour début novembre. En raison de ce délai court, les commissions, quant à elles, ne se sont réunies que quelques fois, mais leur travail se renforcera lorsque l'avis sur le projet métropolitain sera rendu.

Par ailleurs, la présidence de ce conseil a le projet de rencontrer les élus des communes de la métropole afin de présenter les enjeux de cette instance et d'envisager les modes d'une coopération efficace avec les élus municipaux.

## LOTISSEMENT « DERRIERE LES JARDINS »

A ce jour, sur les 40 lots de la première tranche, 24 sont vendus et construits ou en cours de construction, et 9 donnent lieu à une promesse unilatérale de vente. Les réflexions ont démarré entre la SPLAAD et la Mairie concernant le projet de deuxième tranche (12 lots, 6 maisons individuelles groupées et un collectif de 6 appartements). Le marché préalable du géomètre sera passé prochainement et la commercialisation des lots est envisagée pour le deuxième semestre 2023.

## INFORMATIONS DIVERSES

La commercialisation de la fibre optique est annoncée avant la fin de cette année. Vous serez invités à une réunion générale d'information en mairie

La bibliothèque est ouverte tous les lundis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h. *Les samedis ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires.*

Les statuts du Comité des Fêtes de Corcelles, association régie par la loi de 1901, ont été déposés en préfecture en date du 20 juin 2022.

Sa 1<sup>ère</sup> activité a été l'organisation de la célébration du 14 juillet. Venez rejoindre ses rangs !

Pas d'affouages cette année, mais des houppiers seront mis à disposition en 2023 dès que les coupes des parcelles 34 et 35 auront été effectuées par un professionnel

La cour de l'ancienne école est maintenant à usage privatif. Cela explique la présence d'une chaîne à son entrée

Les trottoirs de la rue des Pins ont été remis en état par Dijon Métropole

## AGENDA

Invitée par les animatrices de la bibliothèque municipale et l'association « les amis des livres », l'auteur de romans policiers **Sacha Erbel** viendra à Corcelles le samedi 5 novembre à 17 heures en salle Eiffel parler de ses expériences passées et présentes.

Samedi 29 octobre, atelier Halloween (association de loisirs) à 14h, salle des associations

La cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11h45 devant le monument aux morts et sera suivie d'un apéritif salle Eiffel.

Vendredi 25 novembre, A.G. des balades de Corcelles à 18h30, salle des Associations

Samedi 26 novembre, atelier des lutins de Noël (association de loisirs) à 14h, salle des associations

Dimanche 4 décembre, marché de Noël (association de loisirs)

Dimanche 11 décembre, Arbre de Noël (C.C.A.S.)

Vendredi 13 janvier 2023 à 19h, Vœux de la municipalité



**PANNEAUPOCKET**  
Informe et Alerte les habitants

Panneau Pocket est l'application de référence pour être tenu au courant, en temps réel, des événements de la commune. Vous n'arrivez pas à l'installer sur votre smartphone ? Présentez-vous à la prochaine permanence numérique en salle Saint Vincent le 15 novembre à 14h30 !

Responsable publication : Gérard Herrmann - Maire  
Site WEB officiel : [www.corcelles-les-monts.fr](http://www.corcelles-les-monts.fr)  
Contact mairie : 03.80.42.93.40  
[mairie@corcelles-les-monts.fr](mailto:mairie@corcelles-les-monts.fr)

## GENDARMERIE

Velars-sur-Ouche : 03.80.50.90.50  
Somberton : 03.80.33.42.10

Et toujours,  
sur toute la  
commune !



## DECHETTERIE MARSANNAY-LA-COTE

*Du 01/05 au 31/10*

Semaine : 9h-13h / 14h-18h

Samedi : 9h-18h

Dimanche : 9h-13h

*Du 1/11 au 30/04*

Semaine : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-13h / 14h-17h

Dimanche : 9h-12h